



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre adopte ses prévisions budgétaires : gel de la taxe foncière pour 2021

Senneterre, le 7 décembre 2020. C'est un budget équilibré de 7 316 125 \$ que le conseil municipal de la Ville de Senneterre a dévoilé à ses citoyens, soit une diminution de 1 % comparativement à celui de l'année 2020 qui était de 7 395 277 \$. La différence entre une augmentation de revenu en lien avec le pacte fiscal et la fin d'un versement de subvention pour les travaux au curling explique la variation de 1 %.

Les taux de la taxation foncière demeurent inchangés pour toutes les catégories d'immeubles. « *Ce gel de la taxe foncière pour 2021 permettra à nos citoyens de souffler un peu compte tenu de la pandémie que nous vivons actuellement; cette période est difficile autant pour les citoyens que les commerçants* », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. Pour ce qui est des taxes de services, aucun changement pour l'ensemble des immeubles qui sont dans le périmètre urbain. Seule la taxe de service de la gestion des matières résiduelles sur le territoire non urbanisé est modifiée, augmentant de 5 \$.

Également, une somme de 1 037 379 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2021, soit l'équivalent de 14,18 % du budget total. Au 31 décembre 2020, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 8 848 200 \$, soit une diminution de 963 489 \$ par rapport à 2019.

« *En 2021, nous inaugurerons une nouvelle piscine à l'École secondaire La Concorde* », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. Ce projet est réalisé grâce à une collaboration exceptionnelle du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. Également, un grand merci au Gouvernement du Québec, à la Municipalité de la Paroisse de Senneterre, à la Municipalité de Belcourt et à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or. Cette unité et cet esprit de collaboration permettront aux citoyens de Senneterre et des environs de jouir d'une infrastructure de qualité répondant aux normes du futur.

...2



Les dossiers que le conseil municipal entend prioriser et mettre de l'avant pour l'année 2021 sont d'effectuer une étude d'avant-projet pour la réalisation du Centre de valorisation des aires protégées, poursuivre le travail menant à la mise en place d'un motel serricole afin de valoriser les rejets thermiques de Boralex, effectuer les travaux de conception d'un projet de réfection de conduites sur plusieurs tronçons de rue, finaliser la mise en place du bloc sanitaire et poursuivre avec le Club Optimiste la recherche de financement pour la concrétisation d'un parc à jeux d'eau, améliorer les installations du skate-parc, continuer à supporter la Fabrique de la Paroisse Saint-Paul afin de consolider le patrimoine bâti qu'est l'église et d'en faire un lieu multifonctionnel, principalement dédié à la culture, continuer le développement et l'aménagement du site du Mont-Bell, supporter le Centre d'entraide et d'amitié autochtone dans son projet d'aménagement de lieu d'hébergement dédié à nos aînés, procéder à l'installation de compteurs d'eau, ainsi que plusieurs autres projets municipaux qui permettront d'améliorer l'efficacité de la Ville, son attractivité et les services aux citoyens.

Le logement sera un dossier d'action prioritaire en 2021, tant au niveau de la disponibilité que de sa qualité. La Ville entend mettre de l'avant plusieurs initiatives visant l'amélioration d'immeubles existants et la construction de logements.

La Ville de Senneterre poursuivra son travail avec la Corporation de développement économique de Senneterre et le Service de développement économique de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or dans le support aux entreprises locales, tant commerciales qu'industrielles. À ce titre, le travail des dernières années en support à l'industrie ferroviaire, forestière, de la tourbe, du tourisme et de l'attractivité du territoire se poursuivra.

La pandémie actuelle a ébranlé nos assises économiques et a modifié nos façons d'agir et de se comporter en société. Elle aura également fait ressortir cette solidarité et cette humanité qui nous caractérisent tant. Et cela n'a pas freiné notre ardeur à servir la population, à faire aboutir les projets et à offrir une bonne qualité de vie aux résidents. Ce budget illustre bien cet état de fait et se veut dans la continuité du travail amorcé des dernières années.

Le conseil municipal et les employés municipaux profitent du dépôt du budget pour souhaiter à toute la population de joyeuses fêtes et une bonne année 2021.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca